



# En direct des associations

Bulletin / Octobre 2019



## Contrat d'objectifs et de performance

**Solidaires Finances** a interrogé **AGRAF** sur ses éventuelles discussions avec la tutelle (secrétariat général) et leur nature.

L'**AGRAF** a indiqué avoir rencontré à plusieurs reprises le Secrétariat général et les discussions ont notamment porté sur les points suivants :

- ▶ la durée du contrat que l'**AGRAF** souhaite maintenir à 3 ans ;
- ▶ le maintien du paragraphe sur le droit d'**AGRAF** à assurer les prestations hors droit exclusif (exploitation des cafétérias, offre de restauration rapide (croq'agraf), offre de boissons, restaurant « Le club » repas professionnels et espaces séminaires de l'IGPDE) ;
- ▶ la réalisation des travaux de gros œuvres immobiliers mais à la condition d'en obtenir le remboursement intégral ;
- ▶ le refus d'utiliser de la subvention pour des acquisitions immobilières ;
- ▶ le rétablissement de l'article 11 de la convention 2016-2018, soit un report de la subvention d'une année n sur l'exercice n+1, sans autorisation préalable du secrétariat général.

Le Secrétariat général devrait apporter des réponses lors du groupe de travail du CNAS prévu sur les COP le 5 novembre 2019.

**Solidaires Finances** s'associe à ces demandes. **Cependant, nous sommes opposés à l'article 2 de la présente COP qui prévoit l'expérimentation d'une tarification au plat sur les restaurants de Daumesnil-Diderot.**

**Solidaires Finances** exige le maintien de la grille tarifaire existante selon l'indice de traitement et non la rémunération.



**GROUPE DE TRAVAIL  
15 OCTOBRE 2019**

### MENU

- le nouveau contrat d'objectifs et de performance (COP)
- proposition de budget 2020 lié à la nouvelle offre (restauration au plat sur Daumesnil-Diderot)
- offre alimentaire

Par ailleurs **Solidaires Finances** demande :

- ▶ que soient clarifiés les termes de l'article 7 qui régit le versement du deuxième acompte de la subvention en fixant un pourcentage correspondant aux besoins réels de l'association ;
- ▶ que le Secrétariat général soit cohérent dans le contenu des documents de travail fournis aux différents acteurs de l'Action Sociale : les documents transmis aux associations ne correspondent pas à ceux donnés aux fédérations.

## Évolutions 2020

L'expérimentation de la tarification au plat sur Daumesnil et Diderot (environ 400 000 repas soit 20 % des repas servis par **AGRAF** et non plus au plateau est imposée malgré la forte opposition des organisations syndicales.

**Cette offre prévoit trois niveaux de tarifs** pour les entrées, les plats et les desserts selon le produit proposé.

De plus, le rationnaire devra acquitter un droit d'admission défini en fonction de son indice de rémunération selon **4 tranches seulement au lieu des 7 actuelles**.

**Solidaires Finances** s'est vivement opposé à cette dérive qui conduit à pénaliser les petits indices et à favoriser les indices les plus élevés et d'ores et déjà a réclamé le rétablissement des 7 tranches.

Pour les autres restaurants, la tarification au plateau demeure pour 2020, mais au-delà... ???

L'évolution présentée par l'**AGRAF** permettra de ne choisir qu'un plat avec une diminution de 0,90 € sur le tarif du plateau traditionnel (un plat + 2 périphériques).

**Solidaires Finances** rejette cette solution qui va à l'encontre d'une proposition d'alimentation équilibrée à tarif social.

## Proposition de budget pour 2020

Le budget 2020 est déterminé en fonction de l'expérimentation demandée par la Tutelle, à partir du 2 janvier 2020 d'une offre à « l'unité valeur » sur les restaurants de Daumesnil et Diderot.

Le projet de budget présenté tient compte de trois paramètres :

- ▶ estimation du nombre de repas annuels (fixés à 2 098 000 pour 2020) ;
- ▶ le coût moyen des denrées (hors Daumesnil et Diderot) ;
- ▶ les ressources (prix payé par l'utilisateur).

Il est prévu une augmentation de 1 % de la grille tarifaire, **augmentation à laquelle Solidaires Finances est opposé au vu de la stagnation des rémunérations**.

## Offre alimentaire

La nouvelle offre alimentaire met en évidence le faire valoir, le faire savoir de l'Association ainsi que la mutualisation des savoirs. L'**AGRAF** se veut un restaurateur responsable et engagé des établissements des MEF.

L'**AGRAF** développe une cuisine authentique et responsable avec des produits issus de circuits courts, des produits labellisés (ex ; bleu blanc cœur) et bio et qui respectent autant que possible l'environnement et s'inscrivent dans le développement durable (poissons issus de pêche responsable)

L'**AGRAF** s'engage donc à atteindre dans les 3 ans 20 % de ses achats en produits bio et/ou labellisés et/ou de proximité.

L'**AGRAF** prévoit un plan de formation interne ambitieux pour affirmer l'identité **AGRAF**.

De plus souhaite instaurer une meilleure mutualisation des savoirs parmi l'équipe d'un même restaurant.

**Solidaires Finances** regarde favorablement ce projet qui valorise chaque salarié mais il faudra adapter les salaires en conséquence.

**Solidaires Finances** remercie l'**AGRAF** pour la présentation et la lisibilité de cette offre alimentaire et pour la nouvelle orientation prise vis-à-vis de la gestion du personnel en le remettant au cœur de leur métier.

Pour **Solidaires Finances**, il résulte de ce groupe de travail un rejet total :

- ▶ du projet de COP rédigé par la tutelle ;
- ▶ de l'augmentation générale des tarifs ;
- ▶ de l'expérimentation de la tarification au plat ;
- ▶ de la nouvelle formule « plat unique ».

Toutefois, **Solidaires Finances** encourage la nouvelle politique de gestion du personnel tout en restant vigilant quant aux conditions d'emploi et de rémunération.

Plus que jamais, nous défendons :

« **AGRAF** partout,

**AGRAF** pour toutes et tous ».

Les représentants des usager.e.s de **Solidaires Finances** à l'assemblée générale d'**AGRAF** sont à votre écoute. N'hésitez pas à les contacter.

**Baptiste ALAGUILLAUME, Christine BORG, Agnès BRANSHAUSEN,  
Véronique PERDRIJAT, Marc VEYRAT.**